

Université de Neuchâtel
Faculté des Lettres et sciences humaines
Institut de Géographie

Le rôle des produits phytosanitaires pour les agriculteur·trice·s suisses romand·e·s conventionnel·le·s Entre outils pratiques et valeurs identitaires

Séminaire de méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales

Equipe enseignante :

Janine Dahinden, Dre. Joanna Menet, Caroline Aka et Doris Niragire

Nastasia Jeanneret

Groupe n°02

31/08/2022

Signes : 39'491

Il ne s'agit pas de la problématique de mémoire.

Table des matières

1. Introduction	2
2. Problématique et question de recherche	2
3. Etat des lieux des recherches et ancrage théorique	3
4. Méthodes.....	4
4.1. Accès au terrain et échantillonnage.....	4
4.2. Récolte des données.....	4
4.2.1. Premier entretien	4
4.2.2. Second entretien.....	5
4.2.3. Observation participante	5
4.3. Méthode d'analyse	5
5. Résultats de l'analyse.....	7
5.1. Description des cas	7
5.2. Des outils de travail.....	8
5.2.1. Simples, confortables et efficaces.....	8
5.2.2. Bienfaisants mais coûteux.....	8
5.2.3. Sans danger s'ils sont bien utilisés	9
5.3. Des valeurs identitaires.....	10
5.3.1. De production	10
5.3.2. D'investissement.....	10
5.3.2. De liberté	11
6. Questions éthiques et réflexives.....	12
7. Conclusion	13
8. Bibliographie et webographie.....	14
8.1. Bibliographie	14
8.2. Webographie	14

1. Introduction

Le présent dossier est l'aboutissement d'une recherche menée dans le cadre du séminaire annuel « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales ». Pour ce travail, j'ai choisi de m'intéresser aux produits phytosanitaires, en vue de comprendre ce qu'ils représentent pour les agriculteur·trice·s de suisse romande exerçant une agriculture « conventionnelle ». Mon étude portant sur des agriculteurs travaillant en conventionnel et n'étant pas en passe d'obtenir une certification BioSuisse, la notion de « produits phytosanitaire » - abrégée « PPh » - qualifie essentiellement les produits synthétiques autorisés en agriculture conventionnelle.

Après avoir exposé ma problématique et le cadre théorique de ma recherche, je présenterai l'ensemble de ma méthodologie, depuis l'échantillonnage jusqu'à l'analyse, en passant par la récolte de données. La majeure partie de ce travail portera sur l'analyse, qui se présente en deux fois trois chapitres. Je terminerai par discuter certains aspects éthiques et réflexifs, avant de dresser une courte synthèse et d'ouvrir sur des pistes pour de futures recherches.

2. Problématique et question de recherche

Le XX^{ème} siècle a été marqué par la préoccupation centrale des États à approvisionner leur population (BURTON 2004). Dans une logique d'intensification de la production, les pratiques agricoles se sont fortement mécanisées et le recours aux engrais chimiques s'est progressivement imposé (WILSON 2001). Dans un contexte d'après-guerre, les PPh sont ainsi devenus des éléments indissociables du régime agricole productiviste qui régnait alors en Occident (HU 2020 : 6). Mais depuis les années 1980-90, le mouvement pour une production agricole biologique a pris de l'ampleur (FOUILLEUX et al. 2017). En Suisse, les surfaces agricoles exploitées sans pesticides de synthèse ont ainsi augmenté, jusqu'à atteindre 177'060 hectares en 2021 (BIOSUISSE 2022). Cette même année, on comptait environ 7'500 exploitations biologiques, contre environ 4'000 en 1997 (BIOSUISSE 2020 ; BIOSUISSE 2022 ; OFS 2021).

Si le nombre d'exploitations biologiques suisses continue d'augmenter, les chiffres restent relativement stables depuis quelques années, et l'offre se développe moins vite que la demande (Home et al. 2019 ; BIOSUISSE 2022). De plus, la part des fermes biologiques ne constitue toujours qu'une faible part du total. En effet, les surfaces agricoles bio représentaient tout juste 17% des surfaces agricoles utiles en 2020 (OFS 2021 ; BIOSUISSE 2020). La majorité des cultures suisses restent donc exploitées selon des normes moins strictes que celles assurées par Bio Suisse. Bien que la vente totale de produits phytosanitaires de synthèse soit en baisse depuis une dizaine d'années, les quantités commercialisées chaque année se comptent en milliers de tonnes (OFAG 2020). Parallèlement, des études ont démontré depuis maintenant plusieurs années que l'utilisation de pesticides de synthèse provoquait des effets néfastes sur les sols, l'eau, la biodiversité et la santé humaine (GRACZYK et al. 2018). Récemment, deux initiatives destinées à réguler l'utilisation de ces produits phytosanitaires de synthèse – voire à l'interdire d'ici dix ans pour l'une d'entre elles - ont été refusées à un peu plus de 60% par le peuple (Chancellerie fédérale 2021). Votés en juin 2021, ces textes ont notamment été combattus par le monde agricole, qui s'est massivement mobilisé pour obtenir la majorité.

Si l'on peut se demander quelles sont les raisons d'une telle opposition à ces initiatives, il est également possible d'élargir la réflexion et de s'interroger sur ce que représente l'abandon des PPh pour les paysan·ne·s y ayant recours. Dès lors, pour cette recherche, je me suis posée la question suivante :

3. Etat des lieux des recherches et ancrage théorique

Au niveau international, le faible développement de l'agriculture biologique et l'utilisation toujours croissante de PPh, alors même que leur impact sur l'environnement et la santé est de plus en plus documenté, a interpellé de nombreux·euses chercheur·euse·s (HU 2020 ; LUCZKA ET KALINOWSKI 2020). Plusieurs études se sont ainsi penchées sur le processus de décision qui menait les agriculteur·trice·s à se convertir ou non à l'agriculture biologique. Ces recherches ont en outre mis en évidence que le choix d'utiliser ou non des PPh n'était pas forcément corrélé avec la connaissance de leurs risques pour la santé et l'environnement (POLANCO 2020 : 3). Si les enjeux financiers sont souvent cités comme freins majeurs à l'adoption de pratiques biologiques, la maximisation du revenu ne semble toutefois pas être la seule motivation dirigeant le choix des paysan·ne·s (HOME 2019 : 572). Si certaines études ont démontré que le facteur économique était un élément clef pour les agriculteur·trice·s, et qu'un support financier constituait un levier important en vue de compenser les pertes économiques liées à la diminution du rendement (LUCZKA ET KALINOWSKI 2020), le système de subventions suisse vient questionner ces conclusions (HOME 2019 : 572).

La politique agricole suisse repose en effet sur un système de subvention encourageant les pratiques favorables à l'environnement (*idem*). Les prestations écologiques fournies par les agriculteur·trice·s sont ainsi compensées financièrement, par le biais de paiements directs (*idem*). Parallèlement, la Confédération subventionne également l'agriculture biologique comme « mode de production », pour autant que les exigences spécifiques soient respectées (OFAG 2021). Partant de ce constat, plusieurs chercheur·euse·s affirment que les dimensions régissant la décision d'entamer ou non une transition vers l'agriculture biologique sont complexes et multidimensionnelles, et qu'elles ne peuvent pas être réduites aux seuls facteurs économiques (HOME et al. 2019 ; BELZILE et al. 2015). Selon la communauté scientifique, la compréhension du phénomène de conversion ou de non-conversion à l'agriculture biologique ne se limite donc pas à des facteurs personnels et individuels, mais nécessite de considérer ensemble des facteurs d'ordres individuels, interpersonnels, socio-culturels, économiques et politiques (POLANCO 2020 : 3).

C'est dans ce cadre que j'inscrit ma recherche. Si je n'ai pas spécifiquement cherché à documenter le processus de décision, les entraves, ou les moteurs de conversion ou de non-conversion à l'agriculture biologique, mon travail vise également à offrir une meilleure connaissance des enjeux entourant le maintien ou l'arrêt des PPh. En effet, en m'efforçant de saisir ce que représentent les PPh pour les agriculteur·trice·s qui les utilisent, j'espère améliorer la compréhension des moteurs et des freins à l'abandon des PPh. En m'appuyant sur le récit et le ressenti des premières personnes concernées – les agriculteur·trice·s – j'espère contribuer à la discussion sur les pistes d'actions possibles pour développer une agriculture plus saine pour les paysan·ne·s, les consommateur·trice·s et l'environnement.

4. Méthodes

Si je n'en ai pas méthodiquement appliqué les principes à chaque étapes de mon travail, l'ensemble de ma recherche est inspirée de la « *grounded theory* », originairement développée par Glaser et Strauss (1967). J'ai notamment constamment fait des allers-retours entre données et théorie, de manière à ce qu'en montant en abstraction, je reste véritablement connectée à mes données (FLICK 2009 : 307). De plus, tout au long de ce travail, j'ai également rédigé des « *mémos* », afin de mettre sur papier mon ressenti face à ma recherche - mes présupposés, mes craintes, mes attentes – ainsi que mes premières hypothèses et pistes d'analyse (*idem*).

4.1. Accès au terrain et échantillonnage

Les critères qui m'ont guidée depuis le départ étaient d'interroger des agriculteur·trice·s travaillant en conventionnel, qui ne soit pas et n'ai pas l'intention d'entamer une transition vers le bio. Hormis le cadre géographique fixé par la région de Suisse romande, j'ai choisi de ne pas ajouter de critères supplémentaires, comme un type d'exploitation ou de culture spécifique. Cette décision a été motivée par ma question de recherche, qui visait à comprendre ce que représentait l'abandon des PPh pour les paysan·ne·s qui les utilisent, indépendamment de leurs pratiques agricoles spécifiques.

Ma toute première prise de contact s'est faite par le biais d'un message à un jeune agriculteur, Sam*, avec qui j'avais déjà eu des échanges sur une thématique similaire. Dans ce message, je lui ai demandé s'il connaissait des personnes pouvant être intéressées à témoigner ou si lui-même serait disposé à faire cet entretien. Ce faisant, mon intention était d'employer une méthode d'échantillonnage « *boule de neige* » afin de faciliter mon entrée sur ce terrain peu familier. Dans les échanges qui suivirent, il me dit que ses ami·e·s agriculteur·trice·s semblaient « retissant·e·s », mais que lui-même était prêt à participer. Une fois cet entretien fixé (voir 4.2.2), j'ai recommencé à m'interroger sur la manière dont je pourrais trouver un·e deuxième intervenant·e. Ce refus par les pairs de Sam disant quelque chose de la sensibilité de mon sujet d'étude, a renforcé ma pensée qu'un lien de confiance préexistant serait la meilleure manière d'entrer en contact et de mener cet entretien. J'ai donc réitéré ma méthode de « *convenience sampling* », avec toutefois un intermédiaire supplémentaire, ne connaissant moi-même pas directement d'autres agriculteur·trice·s. C'est ainsi que j'ai eu contact avec Bernard*, qui a directement accepté de m'accorder un peu de temps la semaine suivante pour cet entretien (voir 4.2.1).

4.2. Récolte des données

4.2.1. Premier entretien

Ce premier entretien a duré une heure et s'est déroulé dans les Montagnes Neuchâteloises, chez Bernard. Pour cette entrée sur le terrain, j'ai choisi de mener un entretien « *centré sur un problème* » (WITZEL et REITER 2012). Comme l'expliquent les auteurs dans leur ouvrage *The Problem-Centred Interview*, la méthode d'interview centré sur un problème consiste à saisir la perspective de l'individu que l'on présume directement concerné par un « *problème social* », afin de comprendre sa manière d'en faire sens (*idem*). Ce type d'entretien m'a semblé adapté à ma question de recherche, dans la mesure où il permet de laisser une grande liberté à l'interviewé·e, tout en gardant une direction claire et un lien avec la problématique explorée. J'ai donc pensé ma grille d'entretien en deux parties : une première consistant à mieux connaître mon interlocuteur, afin d'avoir une meilleure compréhension de

son histoire et de sa situation actuelle et de dégager certaines pistes de réflexion ; la seconde ayant pour but de recentrer la discussion sur ma problématique de recherche, soit son utilisation des PPh. Inspirée par la méthode d'entretien narratif (ROSENTHAL 2007), j'ai débuté chacune de ces parties par une question très large, de manière à laisser un maximum de place au développement du récit de mon interlocuteur.

4.2.2. Second entretien

L'entretien avec Sam s'est quant à lui déroulé dans une alvéole de l'UniNE et a duré deux heures. Pour cette seconde récolte de donnée, j'ai décidé de faire un « *entretien réseau* » précédé d'un court « *entretien narratif* » (ALTISSIMO 2016). Considérer le réseau professionnel de mon interlocuteur me semblait tout à fait adapté, dans la mesure où la compréhension du phénomène de « non passage au bio » nécessite de saisir où et comment se structurent les échanges d'informations autour des PPh. S'intéresser à ces réseaux permet donc de mieux comprendre sur quelles bases ses pratiques et ses représentations de l'agriculture conventionnelle et biologique reposent. Dans un premier temps, j'ai mobilisé la méthode de « *Network map interview* » (*idem*), en demandant à mon interlocuteur de placer sur une carte de cercles concentriques les personnes avec lesquelles il avait des échanges au sujet des PPh. Dans un second temps, je lui ai demandé de faire des flèches entre ces entités, afin de visualiser la manière dont ces échanges s'opèrent. Si cet entretien aurait pu être analysé par le biais d'une méthodologie spécifique à la théorie des « *réseaux* », j'ai préféré appliquer un codage et une analyse similaire pour mes deux entretiens, comme je l'explique dans la section « Méthode d'analyse ». En effet, au-delà de la compréhension des réseaux de mon interlocuteur, cette méthodologie m'a surtout permis de faire émerger des récits au sujet des PPh et des acteur·trice·s impliqué·e·s dans cette problématique. J'ai donc estimé que le contenu de cet entretien pouvait tout à fait être codé et analysé selon une méthode moins spécifique.

4.2.3. Observation participante

Parallèlement à mes deux entretiens, j'ai également mené une observation participante lors d'une des séances d'information annuelle consacrée aux PPh organisée par les différents cantons. La séance s'est déroulée sur une matinée et a rassemblé une cinquantaine d'agriculteur·trice·s, essentiellement des hommes d'un certain âge, ainsi que des conseillers en protection des plantes. Etant donné la configuration « *ex-cathedra* » de la séance, je considère avoir été davantage observatrice que participante : « *observer as participant* » plutôt que « *participant as observer* », pour reprendre la typologie de Gold (1958). Toutefois, les moments de mouvements durant la pause et la fin de la séance m'ont permis d'entrer en contact avec des participants. Mes données consistent donc essentiellement en des notes de terrain descriptives, effectuées sur la base des notes prises durant la séance ainsi que lors de ces courts entretiens, menés avec deux participants et un des organisateurs.

4.3. Méthode d'analyse

Une fois l'ensemble de mes données recueillies, j'ai commencé par les retranscrire intégralement, puis j'ai procédé à une « *analyse globale* », soit une relecture de l'ensemble de mon matériel : entretiens, notes descriptives de terrain, notes méthodologiques et mémos analytiques (FLICK 2009 : 328-330). Lors de cette relecture complète, j'ai inscrit une première série de codes dans les marges du texte, tout en rédigeant des mémos composés de questions, réflexions et pistes d'analyse. Ce processus de

relecture/annotation m'a permis d'identifier des passages clefs et d'opérer une première sélection du matériel pertinent à mobiliser pour l'analyse.

Suite à cette « *analyse préliminaire* » et plusieurs relectures et codages des passages clefs, j'ai longuement hésité entre entreprendre une analyse théorique ou thématique. Bien que je me sois en réalité inspirée des deux méthodologies et que j'aie passablement combiné les deux manières de faire, j'ai finalement suivi plus précisément un modèle d'analyse thématique (FLICK 2009). C'est essentiellement le caractère distinct de mes deux « *cas* » qui m'a fait opter pour cette stratégie, qui a notamment été développée par Flick dans le but de favoriser la comparaison entre les différents groupes d'une étude (*ibid* : 318). Je me suis donc adonnée à faire ce que Flick appelle « *a short description of a case* », soit une description des participant-e-s, composée d'une citation caractéristique de chaque cas - « *the motto of the case* » - ainsi que d'informations personnelles et de sujets évoqués par la personne en lien avec la question de recherche (*ibid* : 319). Ainsi, cette description est déjà orientée vers l'analyse et peut être envisagée comme une sorte de prémisse à cette dernière. A noter que j'ai choisi de ne pas établir de description de cas pour les agriculteurs rencontrés lors de mon observation participante. Cette décision découle du peu de temps, et par conséquent d'informations, que j'ai pu obtenir lors de ces échanges, notamment en contraste avec mes deux autres entretiens.

Après cette étape, j'ai tenté d'identifier comment les thématiques ressortant de mes données pouvaient être agencées. C'est alors que deux grandes catégories se sont profilées pour répondre à ma question de recherche : des aspects **pratiques** et **symboliques**. Dans le souci de présenter des résultats au plus proche de mes données, j'ai choisi d'établir deux chapitres thématiques, que j'ai nommés « outils de travail » et « valeurs ». J'ai ensuite affiné ces deux grands blocs, en les divisant chacun en trois sous-thématiques, que j'ai enrichies et illustrées par des citations. Ainsi, les PPh représentent des **outils de travail** 1) simples, confortables et efficaces, 2) bienfaisants mais coûteux, et 3) sans danger s'ils sont bien utilisés ; mais aussi des **valeurs** 1) de production, 2) d'investissement, et 3) de liberté.

5. Résultats de l'analyse

5.1. Description des cas

« *Moi j'ai pas l'âme bio quoi voilà, moi j'ai l'âme conventionnelle.* »

Bernard* a la cinquantaine. Fils d'agriculteur, il a exercé en tant que bûcheron jusqu'à ses vingt-cinq ans. Bien qu'il ait d'abord hésité à reprendre le domaine familiale, ne sentant pas « un vrai paysan », il a finalement effectué un CFC d'agriculteur, tout en étant déjà exploitant. Depuis une vingtaine d'années, il exploite le domaine de ses parents ainsi que celui de ses beaux-parents, d'une surface totale de 65 hectares. Son travail consiste en l'entretien de prairies naturelles, destinées à fourrager ses 80 vaches, dont il traite le lait pour la production de gruyère. Comme la plupart des exploitant·e·s de la région, B* n'a pas de cultures. Il a recours aux PPh une à deux fois par année pour éliminer le rumex et le chardon de ses pâturages attenants, en utilisant une méthode de traitement « plante par plante ». C'est un voisin, ancien employé et âgé de 63 ans, qui se charge de ces traitements. Pour Bernard, ce produit est un moyen de se débarrasser des plantes envahissantes de manière simple et efficace. Sans cette aide, il craint la surcharge de travail au printemps, ainsi que la pénibilité du désherbage manuel au « pique ». La peur de prendre du retard puis d'être gagné par les « mauvaises plantes » sont des freins majeurs à l'arrêt de ce produit. De plus, Bernard estime que travailler en bio demande d'importants efforts physiques et motivationnels qu'il ne se sent plus apte à fournir, au vu de son âge. Pour ces raisons, il estime qu'« il faut être fait » pour travailler en bio. Or lui se sent avoir « l'âme conventionnelle », qu'il met en lien avec le fait de pouvoir « produire ».

« *Mine de rien ces traitements c'est ce que j'aime bien faire. Même si c'est très décrié, c'est quelque chose que j'aime faire. J'aime m'occuper des plantes.* »

Sam* est un ouvrier agricole d'une vingtaine d'années. Né de parents non-agriculteurs, sa passion du métier lui vient notamment de son grand-père et de son oncle agriculteurs, avec qui il a passé beaucoup de son temps depuis tout petit. Après l'obtention de son CFC, il a travaillé six ans dans une entreprise agricole située sur le Plateau suisse romand, où il se chargeait de planter, récolter et traiter des cultures, notamment des pommes-de-terres. Avec le temps, les traitements sont devenus la majeure partie de son travail. Aujourd'hui en formation pour l'obtention de son brevet, il espère par la suite trouver une place de travail stable, si possible en lien avec le traitement des cultures. Inspiré par ceux qui lui ont transmis la passion du métier - son grand-père, son oncle et son ancien patron - Sam accorde beaucoup d'importance au fait de « prendre soin » des plantes. Traiter est donc une activité qu'il « aime faire », et qu'il voit comme le moyen d'obtenir une bonne récolte. Il s'inscrit dans la lignée de son grand-père, pour qui la production et le rendement sont des valeurs cardinales.

5.2. Des outils de travail

5.2.1. Simples, confortables et efficaces

Comme relevé dans la description ci-dessus, l'utilisation des PPh par Bernard est très ciblée : il utilise un produit phytosanitaire unique pour se débarrasser du rumex et du chardon, généralement une fois par année, à l'arrivée du printemps. Bien qu'il n'aurait « pas grand-chose à changer » pour obtenir la certification BioSuisse, il ne se voit pas abandonner ce produit, qu'il considère comme un outil de travail à la fois utile et efficace : « *Ce qu'il y a de bien [avec ce produit], c'est qu'on peut y aller au printemps, et puis après ces plantes on les a plus. C'est réglé quoi avec ça.* » En ciblant le rumex et le chardon au printemps avec ce produit, cela lui évite donc de faire ce travail manuellement, qu'il explique être à la fois pénible et chronophage : « *Au printemps on a toujours plein de travail et puis ben, c'est la solution de facilité. Parce que s'il faut aller tout au pique c'est beaucoup trop pénible quoi.* »

Ainsi, ce produit phytosanitaire semble donc avant tout simplifier le travail de Bernard, en lui faisant gagner en confort et en temps. Sans cette aide, il aurait peur « d'être en retard » et de se faire envahir par les mauvaises plantes. En effet, il répète à de nombreuses reprises à quel point il est impératif de rester à jour, notamment lors des périodes chargées comme le printemps : « *C'est beaucoup de boulot au printemps, et puis qu'on puisse suivre quoi [...] Parce qu'après si vous vous faites gagner par ces mauvaises plantes, c'est la cata hein c'est... Ouais c'est chiant après, parce qu'on doit suivre hein.* » Pour pouvoir « suivre » tout en se passant de ce produit, il serait nécessaire d'engager de la main d'œuvre, ce qu'il ne souhaite pas : « *Mon voisin qui est en bio, lui pour la saison où il y a vraiment des chardon et des rumex, il fait venir du monde, il a des civilistes. Mais moi je me vois pas faire ça quoi. Faire venir des gars que pour ça heu... [souponner].* » Ce refus semble ainsi moins être lié à des aspects financiers qu'au contraste avec sa manière de faire, qui rassemble efficacité, simplicité, confort et autonomie.

5.2.2. Bienfaisants mais coûteux

Contrairement à Bernard, qui a essentiellement recours aux PPh dans le but d'éliminer les mauvaises herbes, Sam utilise les PPh pour « protéger les plantes » en vue de la récolte. Comme son grand-père, son oncle et son ancien patron, il est passionné par le traitement des plantes, qu'il voit comme un travail de « soin » : « *Mine de rien ces traitements c'est ce que j'aime bien faire. Même si c'est très décrié, c'est quelque chose que j'aime faire. J'aime m'occuper des plantes.* » Pour lui, les PPh constituent donc des outils bienfaisants pour les plantes, qui contribuent à les « protéger » des maladies et leur permettent de « grandir » et d'arriver à maturation. Il assimile d'ailleurs le besoin en PPh des plantes au besoin humain de manger ; il parle ainsi de « nourrir » ses plantes.

Aux yeux de Sam, ces produits représentent donc des outils de travail essentiels, mais qu'il se voit cependant peu à peu retirer. Lorsqu'il évoque les récentes interdictions en matière d'utilisation des PPh, il se questionne sur la manière dont il pourra compenser leur perte : « *La grande question c'est : comment on va faire ? [...] J'aimerais quand-même assurer mon rendement, je vais faire comment ? J'ai plus ce qui allait le mieux.* » Ce sentiment de perdre progressivement ses outils de production est d'autant plus fort que l'homologation de nouveaux produits est rare : « *On nous enlève de plus en plus d'outils de travail en somme. [...] On nous les enlève, et on revient pas avec des nouveaux.* » Cet élément est également ressorti très clairement lors de mon observation participante. A la question de savoir pour quelles raisons ils participaient à cette séance d'information, les deux agriculteurs avec qui j'ai discuté ont nettement relevé la problématique des restrictions : tandis que l'un m'indiquait venir «

scruter les retraits et les nouvelles homologations », l'autre confiait venir « constater les nouvelles restrictions ».

Les PPh ne sont pas uniquement perçus par Sam comme des outils bénéfiques qu'il perd : ils représentent également une source de coûts considérable. Pour les quelques 15 hectares de son oncle, il évoque un budget phytosanitaire de CHF 10'000, tandis qu'il estime à CHF 100'000 celui de son ancien patron. Cette charge financière est telle qu'elle en devient un facteur limitant et, par conséquent, un moteur pour trouver des alternatives aux PPh : « *Le gros qui fait que tu cherches des fois des solutions, quitte à laisser un tout petit peu tomber ton rendement de production, c'est pour t'économiser des frais.* »

5.2.3. Sans danger s'ils sont bien utilisés

Bien qu'ils aient des pratiques très différentes l'un de l'autre, mes deux interlocuteurs ont un discours relativement similaire quant aux dangers relatifs à l'utilisation des PPh. D'abord, ils relèvent tous deux que certaines pratiques de l'époque en lien avec les PPh n'étaient pas adéquates. En faisant référence au « roundup », Bernard estime par exemple « qu'il s'est fait des choses pas bien », tandis que Sam reconnaît qu'« il y a eu des abus ». Ensuite, s'ils semblent reconnaître que les PPh ne sont pas exempt de risques pour l'environnement, ils estiment tous deux qu'utilisés « à bon escient », ils ne sont pas problématiques. Ce sentiment dual est clairement exprimé par Bernard : « *C'est clair c'est embêtant, c'est des phytos, je reconnais que.. Mais à mon avis, avec ce qu'on utilise, je pense pas qu'on crée une immense pollution.* » L'idée selon laquelle certains produits ne sont pas dangereux, pour autant qu'ils soient « bien utilisés » est également revenue lors de mon échange avec un agriculteur dans le cadre de mon observation participante. Toujours dans le même ordre d'idée, Sam estime que les PPh « peuvent être très nocifs, mal utilisés ». D'après lui, employer correctement les PPh requiert ainsi un fin savoir-faire et une grande précision : « *Il faut faire ça juste, bien, comme il faut.* » Sam accorde en effet une grande importance aux pratiques pouvant réduire l'effet des PPh sur la faune et la flore. Si cette attention portée à l'environnement constitue un moyen de montrer une image positive du métier, elle semble également être importante en elle-même : « *Nos terres ont y tient quand-même. On a un outil de travail assez magnifique, et puis on aimerait qu'il dure encore des années.* »

En revanche, les risques des PPh pour la santé ne semblent pas ou peu préoccuper mes interlocuteurs. Ceci se reflète dans leur équipement rudimentaire, et parfois même inexistant. Pour sa part, Bernard explique qu'il ne prend pas de précautions particulières, si ce n'est d'avoir une paire de gants lors de la préparation de la bouillie. Quant à Sam, il dit mettre « de temps en temps » des gants et se nettoyer « souvent » les mains en « espérant que ça serve à quelque chose ». S'il affirme qu'il n'a « pas plus peur que ça des produits », il est toutefois conscient que ces mesures ne sont pas suffisantes. Il s'explique cette insouciance par son jeune âge, son manque d'envie, et surtout par le timing à respecter : « *On doit y aller quoi, y a le rythme de travail qui doit suivre. Moi j'me vois mal prendre même 5-10 minutes pour mettre une combi, tout ça.* » A l'inverse, un des agriculteurs avec qui j'ai discuté lors de mon observation participante était plus préoccupé par cette question. Il m'a notamment confié qu'il était conscient des risques qu'il prenait au moment de traiter : « *Quand on tient la fiole, on sait qu'on a une bombe dans la main* ». De ce fait, il m'expliquait qu'il était toujours très concentré lorsqu'il préparait ses traitements, et s'est dit choqué de voir certains de ses collègues humer le produit avant de l'utiliser, comme pour vérifier qu'il est encore bon ou que c'est bien celui-ci : « *Ça, ça me fait extrêmement peur* ». Malgré ces inquiétudes, il émet aussi des réserves par rapport à ceux qui « s'habillent en cosmonautes » : s'il l'a lui-même déjà fait, il estime que cette tenue n'est pas pratique pour travailler.

5.3. Des valeurs identitaires

5.3.1. De production

Comme cela a été relevé par de nombreuses recherches, la qualité de « producteur·trice » de nourriture fait partie intégrante de l'identité paysanne (FORNEY 2007 ; HOME et al. 2019). Dans mes entretiens, cet attachement à la productivité est ressorti comme un frein à l'arrêt des PPh. En effet, « prendre soin » des cultures en vue d'une récolte fructueuse fait partie des « principes » de Sam, et l'idée d'une plus-value financière ne suffit pas à compenser celles de cultures malades et d'une perte de production : *« Moi, d'avoir une remorque pas pleine alors que je sais que si j'avais fait les choses pour avoir du rendement je l'aurais pleine, c'est un crève-cœur. De voir une culture qui est en train de crevoter, qui pousse mal parce que j'en prends pas soin vu que je veux éviter ces produits, moi ça me fait mal au cœur. Il y a des gens qui peuvent vivre avec ça parce qu'ils savent qu'en bio tu seras plus payé et tout ça, mais moi dans mes principes, je veux pas ça. Moi je veux quelque chose qui soit beau, qui vive, qui soit pas malade en train de crevoter quoi. »* Dans cet extrait, Sam associe clairement l'utilisation de PPh à des valeurs positives de production, et le fait de ne plus les utiliser à des valeurs négatives de non-production. Ainsi, il semble que la non-utilisation des PPh soit perçue par mon interlocuteur comme une forme de manquement à son rôle de protecteur/producteur de cultures. Dans la conception de Sam, l'identité de producteur·trice paraît donc indissociable de l'utilisation des PPh.

Bien qu'il n'ait pas lui-même de céréales, Bernard exprime un fort sentiment d'appartenance à l'agriculture conventionnelle, dont le principe premier consiste à pouvoir produire : *« Moi j'ai pas l'âme bio quoi voilà, moi j'ai l'âme conventionnelle. Qu'on peut... qu'on puisse produire. »* Ainsi, tout comme Sam, Bernard associe la notion de production à l'utilisation de PPh. L'utilisation du terme « âme » est par ailleurs intéressante, dans la mesure où elle manifeste un profond sentiment de séparation entre agriculteur·trice·s conventionnel·le·s et agriculteur·trice·s biologiques. En se distinguant clairement d'un groupe et en s'assimilant à l'autre, Bernard inscrit donc la question du choix entre exercer une agriculture bio ou conventionnelle à un niveau identitaire, et place la production au cœur de cette problématique. Cette affiliation identitaire à l'agriculture productive est également présente chez Sam, qui se situe explicitement dans la lignée de ceux qui lui ont transmis l'amour et la pratique du métier : son grand-père, son oncle et son patron : *« Pour lui [son grand-père], ce qu'il se passe chez les bio en ce moment - d'avoir des champs un peu sals qui produisent pas grand-chose - il a de la peine à comprendre, parce que eux ils sont sortis de la guerre, tout le monde avait faim, on produisait absolument partout [...] Pour eux, toute leur génération, cette vision d'aujourd'hui elle est peu compréhensible [...] Parce qu'ils disent : mais bon, nous on a trimé pour que tout le monde ait à manger, et maintenant vous voulez plus produire. Moi j'ai peut-être un peu tiré de ça : moi j'veux produire quelque chose. »* Ici, la distinction entre production versus non-production est encore une fois saillante, et démontre à quel point les PPh représentent à la fois des outils et des valeurs de productivité.

5.3.2. D'investissement

Plus ou moins lié à la volonté de produire, le fait de se dévouer pleinement à son travail semble jouer un rôle déterminant dans l'utilisation des PPh par mes interlocuteurs - leur arrêt représentant une menace à ce dévouement. En effet, l'un et l'autre accordent une grande importance au fait d'être « investi » dans son travail et portent un jugement négatif sur les agriculteur·trice·s faisant du bio « pour l'argent ». Par exemple, Bernard voit d'un mauvais œil ses homologues bio profitant du système de paiements directs et ne s'investissant plus dans leur métier de paysan·ne : *« Il y en a plein qui sont*

passés en bio, mais moi je dis que c'est des bio financiers ceux-là [...] Et puis ça, je déteste ce genre de bio-là. » S'il critique fermement les « bio financiers », il valorise à contrario les « bio intensifs », soit les agriculteur·trice·s biologiques qui s'investissent pour rester productif·ive·s, à l'image d'un agriculteur de sa région, qui s'est lancé dans la culture bio de céréales : « Si on fait du bio, on doit faire comme [Marc] il fait. [Marc] il est resté un bio intensif, donc il veut que ses terres elles produisent : il a tant [...] à produire, il les produit. Je trouve qu'il est resté comme ça et puis ça, chapeau à lui quoi. »*

Cet attachement à l'investissement des exploitant·e·s est également très importante pour Sam. Pour lui, accomplir son travail avec « conviction » est une qualité première, surplombant même le fait de travailler en biologique ou en conventionnel : « Pour moi personnellement, bio ou pas c'est un choix personnel à chacun. Tant qu'il le fait avec conviction, moi ça va. » Si Sam admet qu'« il y a même des agriculteurs conventionnels qui sont non-investis », il semble qu'il perçoive l'agriculture biologique comme plus risquée de ce point de vue. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'abandon des PPh vient mettre au défi ce principe d'investissement à deux niveaux : d'abord en termes pratiques, ne plus utiliser de PPh augmente le risque de ne pas réussir à « suivre » et de se faire envahir pas les mauvaises herbes ; et ensuite, les avantages financiers de l'agriculture bio risquent de devenir des moteurs plus importants que la volonté de vivre de sa production.

5.3.2. De liberté

Comme discuté dans les deux précédentes sections, les PPh constituent des catalyseurs de valeurs identitaires et l'agriculture biologique est invalidée lorsqu'elle ne correspond pas à l'image que mes interlocuteurs se font de leur métier. Mais les PPh semblent également représenter une troisième valeurs : celle de liberté.

En guise de contexte, il convient de noter que l'ensemble de mon terrain a révélé à quel point les agriculteur·trice·s baignaient dans un système de normes et de contraintes. L'entretien réseau avec Sam a notamment permis de mettre au jour les multiples relations de dépendances, à des instances privées ou étatiques, ainsi que la quantité de normes auxquelles les agriculteur·trice·s sont contraint·e·s de se conformer. Par exemple, la FENACO et ses LANDI sont, selon les mots de Sam, un groupe avec qui les agriculteur·trice·s « n'aiment pas trop faire affaire », mais y sont cependant inévitablement poussé·e·s, au vu de leur domination complète du marché, par exemple en tant que centre collecteur : « Comme il faut bien mener son produit à quelque part, on l'amène là-bas. » Par ailleurs, Sam souligne la dépendance des agriculteur·trice·s aux paiements directs octroyés par la Confédération et, par conséquent, aux exigences qui en découlent : « Ces paiements directs on en a besoin [...] mais on aimerait bien s'en passer quoi. [...] Les incitations t'as le droit de les refuser, mais comme on en a besoin on le fait. » De plus, les normes sont si strictes et complexes qu'il est difficile d'en respecter l'ensemble des critères : « Les normes c'est très limité, t'as peu de marge de manœuvre. On y est vite quoi, on a vite dépassé une norme, dépassé une règle, alors que c'est pas forcément volontaire. »

Cette sensation d'être dépassé·e par l'accumulation de normes est d'autant plus forte dans le cadre de la régulation des PPh. En effet, lors de ma participation à la séance d'information consacrée à la mise à jour des exigences en matière d'utilisation de PPh, l'ensemble des personnes avec qui j'ai discuté et des réactions que j'ai pu observer se rassemblaient sur un point : il y a chaque année plus de contraintes liées à l'utilisation des PPh, générant chez les agriculteur·trice·s le sentiment d'être de plus en plus limité·e·s dans leur pratique. Lors de la séance, un agriculteur a par exemple relevé que deux règles

entraient en contradictions l'une avec l'autre, et qu'il ne savait donc plus à quoi s'en tenir, ni comment il allait les mettre en œuvre, car cela n'était simplement pas possible. A cette remarque, l'organisateur lui a glissé, sur le ton de l'humour, qu'il était « trop cohérent ». Un autre agriculteur, lorsque je lui ai demandé s'il s'accompagnait d'un conseiller pour rester à jour dans les normes à respecter, m'a répondu que oui, mais que même lui ne pouvait « pas tout savoir ».

Si la vente et la régulation relatives aux PPh occupent une place importante dans ce système de normes, il semble que le passage au bio soit paradoxalement perçu comme une perte de liberté et d'autonomie. Ce sentiment est rendu saillant par le champs lexical mobilisé par Bernard, qui met au jour un contraste entre sa perception des agriculteur·trice·s conventionnel·le·s qui *peuvent*, et des agriculteur·trice·s bio qui *doivent*. En effet, lorsqu'il décrit ce que signifie pour lui avoir « l'âme conventionnelle », il utilise le verbe « pouvoir » à de nombreuses reprises : « *Moi j'ai pas l'âme bio quoi voilà, moi j'ai l'âme conventionnelle. Qu'on peut... qu'on puisse produire, qu'on puisse... Ben comme par exemple, si j'avais des céréales, que je puisse les traiter si j'ai une maladie. Que je puisse pas tout perdre quoi, parce que là il y en a, quand-même, qui perdent tout hein [...] S'ils peuvent pas les traiter au bon moment, c'est foutu. Ben moi j'ai l'âme de pouvoir : qu'on puisse traiter ces maladies, ce genre de choses. Qu'on puisse sauver, quand-même, ce qu'on produit.* » Son insistance sur la notion de « pouvoir » est d'autant plus frappante qu'elle fait contraste avec le verbe « falloir », qu'il mobilise pour décrire ce qu'il entend par avoir « l'âme bio » : « *Faut quand-même être fait pour travailler comme ça. Comme déjà, de se dire qu'il faudra tout arracher ces mauvaises plantes à la main, faut... Faut ramener [...] toute cette fumure depuis [un lieu distant] jusque-là...* » Passer et travailler en bio semble donc être assimilé par Bernard à un ensemble de contraintes, qui sont autant de l'ordre de l'effort physique - arracher les mauvaises herbes - que motivationnel - parcourir des kilomètres pour se fournir et livrer ses produits. Ces contraintes liées au passage au bio semblent ainsi être des arguments importants pour continuer d'utiliser des PPh, qui sont à contrario perçus comme des vecteurs de liberté et d'autonomie.

6. Questions éthiques et réflexives

Pour ce travail, j'ai décidé d'opérer une anonymisation de mes interlocuteurs. Cette démarche de protection de mes partenaires de recherche est importante, car la question des PPh demeure un sujet d'actualité très sensible dans le milieu agricole et la société en général. Mon rôle de chercheuse consiste donc à ne divulguer que les informations nécessaires et utiles à la recherche.

Ma posture durant le terrain a été marquée par un sentiment récurrent d'illégitimité et de malaise. N'étant pas issue d'un milieu agricole, il n'a pas été aisé de contacter, rencontrer et interroger des professionnel·le·s du domaine. Ce constat est important, puisqu'il permet de porter un regard critique sur ses conséquences. Un premier impact consiste en la stratégie d'échantillonnage : en effet, la méthodologie de « *convenience sampling* » a plus été choisie en vue de me rassurer que pour des raisons théoriques. Ma récolte de données lors de mon observation participante a également été influencée par ce sentiment de malaise : intimidée par ma posture de jeune femme urbaine dans un milieu majoritairement masculin, rural et d'un certain âge, j'ai conscience d'avoir passablement fui les interactions, en me réfugiant dans mon carnet de notes.

Enfin, j'ai l'impression qu'une des raisons expliquant ma difficulté à ordonner mes données et à présenter mes résultats est le manque de vision que j'avais au commencement de ma recherche. Je

réalise désormais à quel point les méthodes d'échantillonnage, d'entretien, de codage et d'analyse sont liées entre elles. En multipliant ces méthodes, j'ai ainsi certainement rendu le travail d'analyse encore plus complexe qu'il ne l'est habituellement. Un premier aspect se situe au niveau de l'échantillonnage, que j'ai expressément voulu très large, mais qui manquait peut-être de focale, par exemple sur un type de culture ou un profil. La seconde difficulté vient du fait que j'ai utilisé deux méthodologies d'entretien très différentes : un entretien « *centré sur un problème* » et entretien « *réseau* ». La conséquence en a été d'avoir des résultats parfois très différents et pas toujours aisés à agencer. Mais malgré ces difficultés, je trouve intéressant d'avoir tout de même pu tisser des liens entre des « *cas* » si différents. Ceci vient confirmer que les barrières à l'arrêt des PPh ne s'arrêtent pas à des aspects techniques relatifs au type d'exploitation mais mettent également en jeu des aspects plus symboliques et systémiques, qui transcendent les pratiques spécifiques de chaque agriculteur·trice.

7. Conclusion

Ce travail visait à comprendre le processus selon lequel la plupart des agriculteur·trice·s de Suisse romande continuent d'utiliser des PPh, alors même que leurs effets néfastes sur la santé et l'environnement sont aujourd'hui démontrés. Pour se faire, j'ai choisi de me demander ce que représentent ces produits pour les agriculteur·trice·s qui les utilisent. L'analyse des données a permis de montrer qu'ils constituaient à la fois des outils pratiques et des vecteurs symboliques. Si les enjeux techniques rattachés aux PPh varient passablement selon l'utilisation spécifique qu'en ont les agriculteur·trice·s, les valeurs semblent à l'inverse transcender ces pratiques particulières et contribuer à rassembler les agriculteur·trice·s conventionnel·le·s autour d'une certaine conception de leur métier : une agriculture productive, dévouée et libre.

Les enjeux pratiques et symboliques mis en avant dans cette recherche sont importants pour comprendre le maintien des PPh dans le système agricole, mais ils ne sont pas suffisants pour embrasser l'ensemble de la problématique. En effet, afin d'expliquer l'hégémonie de l'agriculture conventionnelle caractérisée par l'utilisation de PPh, il est nécessaire d'envisager les facteurs structurels qui contribuent à l'entretenir. Dans ce cadre, il serait instructif de mener davantage d'entretiens « réseaux » ainsi qu'une analyse systémique afin d'améliorer la compréhension des entités - privés et publiques - structurant l'utilisation des PPh par les agriculteur·trice·s.

8. Bibliographie et webographie

8.1. Bibliographie

Altissimo, A. (2016) Combining egocentric network maps and narratives: An applied analysis of qualitative network map interviews. *Sociological Research Online*, 21, 152-164.

Burton, R. J. (2004) Seeing through the 'good farmer's' eyes: towards developing an understanding of the social symbolic value of 'productivist' behaviour. *Sociologia ruralis*, 44, 195-215.

Flick, U. (2009). "Coding and Categorizing", in *An Introduction to Qualitative Research* (5th Edition). London : Sage Publications, p. 306-32.

Forney, J. (2007) Ethos et subversions quotidiennes chez les paysans romands. *Entre ordre et subversion*, éd. Suzanne Chappaz-Wirthner, Alessandro Monsutti, et Olivier Schinz, 119-134.

Fouilleux, E. & A. Loconto (2017) Voluntary standards, certification, and accreditation in the global organic agriculture field: a tripartite model of techno-politics. *Agriculture and Human Values*, 34, 1-14.

Gold, R. L. 1958. Roles in Sociological Field Observation. *Social Forces* 36(3), 217- 223.

Graczyk, H., N. B. Hopf, Z. Mediouni, I. Guseva-Canu, O. Sanvido, K. Schmid & A. Berthet (2018) Occupational exposure to plant protection products and health effects in Switzerland: what do we know and what do we need to do? *Swiss medical weekly*, 148.

Hu, Z. (2020) What socio-economic and political factors lead to global pesticide dependence? A critical review from a social science perspective. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17, 8119.

Rosenthal, G. (2007). Biographical Research, in Seale, Clive et al. (éds) *Qualitative Research Practice*. London : Sage, p. 48-64.

Wilson, G. A. (2001) From productivism to post-productivism... and back again? Exploring the (un) changed natural and mental landscapes of European agriculture. *Transactions of the institute of British Geographers*, 26, 77-102.

Witzel, A. & H. Reiter. 2012. *The problem-centred interview*. Sage.

8.2. Webographie

Belzile, L., Gaudreau, E. & Jingran, L. (2015). « Etude des facteurs socio-économiques de la conversion à l'agriculture biologique », [en ligne], URL : https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/1637_Rapport.pdf

Bio-Suisse, 2020. « Le Bio en chiffres », [en ligne]. URL : https://partner.bio-suisse.ch/media/Ueberuns/Medien/BioInZahlen/JMK2021/FR/biz20_fr_web.pdf (page consultée le 06 octobre 2021)

Chancellerie Fédérale, 2022. « Votation no 641, résultats par cantons », [en ligne]. URL : <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20210613/can641.html> (page consultée le 31.08.2022)

Chancellerie Fédérale, 2022. « Votation no 642, résultats par cantons », [en ligne]. URL : <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20210613/can642.html> (page consultée le 31.08.2022)

OFAG, 2021. « Contribution pour l'agriculture biologique », [en ligne]. URL : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/produktionssystembeitraege/b eitrag-fuer-biologische-landwirtschaft.html> (page consultée le 30.08.2022)

OFAG, 2020. « Statistiques de vente 2019 des produits phytosanitaires en Suisse », [en ligne]. URL : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/services/medienmitteilungen.msg-id-80866.html> (le 29.10.2021)

OFS, 2021. « Agriculture », [en ligne]. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture.html>. (le 06.10.2021)

OFS, 2021. « Exploitations agricoles – Milliers d'exploitations agricoles », [en ligne]. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture/structures.assetdetail.17145584.html> (le 30.10.2021)